

Formation
Prévention
Secours

Formateur SST

(FORMATEUR DE SAUVETEUR
SECOURISTE DU TRAVAIL)



L'employeur est tenu d'organiser, après avis du médecin du travail, un dispositif permettant de prodiguer les soins d'urgence aux salariés accidentés ou malades.

Cela implique :

- ▶ la mise en place d'un protocole à suivre en cas d'urgence, dans l'attente de l'arrivée des secours spécialisés,
- ▶ l'équipement des lieux de travail en matériel de premiers secours, accessible et adapté à la nature des risques,
- ▶ la présence d'au moins un salarié formé au secourisme, notamment au sauvetage secourisme du travail (SST), dans les ateliers où sont effectués des travaux dangereux et dans les chantiers mobilisant plus de 20 personnes pendant plus de 15 jours et impliquant la réalisation de travaux dangereux.

Grâce à la formation d'un formateur SST au sein de l'entreprise, l'employeur réduit ses coûts de formation et gère son planning de formation et de Maintien et Actualisation des Connaissances directement en interne. Le développement de cette formation doit permettre de former à terme un plus grand nombre de salariés.

+ OBJECTIFS

- ▶ Pouvoir former au sein de son entreprise, ou d'un Organisme de Formation, des salariés futurs sauveteurs secouristes du travail

Formateur SST

(FORMATEUR DE SAUVETEUR
SECOURISTE DU TRAVAIL)



+ LE PUBLIC CONCERNÉ

Formation effectuée par groupe de 5 à 10 personnes. Le sauveteur secouriste du travail qui souhaite devenir formateur SST doit être à jour de sa formation

SST et avoir validé des compétences de base en prévention des risques professionnels par :
– une **autoformation en ligne sur le site de l'INRS**
– ou une **formation en face à face de deux jours dispensée par le réseau régional CARSAT, CRAM ou CGSS**

+ DURÉE DE LA FORMATION

70 h de face à face pédagogique (en présentiel) sur 2 semaines non consécutives

+ MÉTHODOLOGIE

- ▶ Alternance d'apports théoriques et pratique
- ▶ Mises en situation
- ▶ Intervention de la CARSAT (selon disponibilités) pour présentation de leurs actions dans le cadre du dispositif SST

+ EVALUATION ET CERTIFICATION

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des formateurs de Sauveteurs Secouristes du Travail. A l'issue de cette évaluation, un Certificat de Formateur de Sauveteurs Secouristes du Travail sera délivré au candidat reconnu apte par le formateur.

+ QUALITÉ DU FORMATEUR

Formateur de Formateurs certifié par l'INRS

+ MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

Un MAC est obligatoire tous les 36 mois

+ THÉMATIQUE DE LA FORMATION

Démontrer l'intérêt de la formation SST pour une entreprise

- ▶ Justifier la formation SST pour une entreprise
- ▶ Répondre à la demande de formation SST de l'entreprise en tenant compte de ses spécificités

Maitriser les aspects méthodologiques et techniques de la prévention et du secours pour mettre en œuvre une formation SST

- ▶ S'appuyer sur le guide des données techniques pour mettre en œuvre une action de secours
- ▶ Accompagner et justifier la mise en place d'une action de prévention

Concevoir, animer, évaluer et suivre une action de formation d'acteur SST

- ▶ Concevoir un déroulé pédagogique d'une action de formation d'acteur SST
- ▶ Animer une action de formation
- ▶ Mettre en œuvre différentes méthodes d'évaluation
- ▶ S'assurer de la gestion administrative de la formation dans le cadre de l'habilitation SST